

PROJET DE PERFORMANCE TERRITORIAL



LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE

7 RUE ANDRE CITROËN – 31130 BALMA

Tél : 05.34.25.80.30

Mail : secretariat@athle-occitanie.fr

Site internet : <https://athle-occitanie.fr/wp/>

Siret : 305 274 441 00024 – Code APE : 9312 Z

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
LES ACTIONS PONCTUELLES	
Le secteur « jeunes »	
Les rassemblements d'automne	4
Le stage U16 Cross	5
Le stage U16 de Pâques	6
Le stage U16 « Athlé 2028 »	7
Le secteur « élite »	
Le suivi régional « élite »	8
Le stage « élite » d'hiver	10
Le stage trail jeunes	11
Le stage « élite » de Pâques	12
LES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE	
Les sections sportives scolaires	
Le lycée polyvalent Alexis Monteil (Rodez)	14
Le lycée polyvalent Saint Exupéry (Blagnac)	16
Le lycée Pierre de Coubertin (Font-Romeu)	18
Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE)	
Le Centre Régional d'Entraînement de Toulouse	20
Le Centre Régional d'Entraînement de Montpellier	23
L'antenne CRE de Perpignan	26
Les Pôles Espoirs (PE)	
Le Pôle Espoirs de Montpellier	27
Le Pôle Espoirs de Toulouse	29
Récapitulatif des structures d'entraînement en Occitanie	31

LES ACTIONS PONCTUELLES EN OCCITANIE

Le secteur « jeunes »

Le rassemblement d'automne

Le rassemblement d'automne est un rassemblement technique avec pour objectif de créer du lien et faire la passerelle entre les catégories U16 et U18.

Il aura comme principaux objectifs de :

- Poursuivre le suivi des U16 lors de leur passage en U18, sur une saison où la participation individuelle à un championnat de France et/ou la réalisation des minima Athlé 2028 devient obligatoire à la sélection en stage.
- Partager sur les exigences et la discipline nécessaires à la performance à partir de la catégorie U18.
- Permettre aux U18 de transmettre leur expérience en perspective de la Coupe de France des ligues U16.

MODALITES DE SELECTION

- Les U16 sélectionnés à une coupe de France par équipe (cross et/ou piste) sur la saison N-1.
- Les U16 ayant réalisés les minima « Athlé 2028 »
Lien vers les minima : <https://www.athle.fr/asp.net/main.clubs/cartestage.aspx>
- Les U18 première année de la saison N-1 qui rentrent dans le cadre du suivi régional (présenté à la page 7).

DUREE

4 nuitées maximum.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

- Séances sur une ou deux spécialités (demandées en début de stage).
- Des tests physiques de suivi sont réalisés lors de ces rassemblements et seront communiqués aux entraîneurs personnels.
- Des interventions en lien avec les échéances nationales et l'extra-sportif sont réalisées (différents championnats et modalités de participation, retours d'expérience sur ces championnats, récupération, anti-dopage, etc).

Le stage U16 Cross

Ce stage est organisé pour les athlètes sélectionnés dans le cadre de la coupe de France des Ligues U16 de Cross. Il a pour principal objectif de rassembler au même endroit les sportifs pour préparer la compétition et créer de la cohésion dans l'équipe régionale.

MODALITES DE SELECTION

- Les 16 athlètes sélectionnés dans l'équipe d'Occitanie U16 (8 filles + 8 garçons)

Pour rappel, la sélection est effectuée à partir du classement général du cross U16 **lors des championnats d'Occitanie** de la spécialité.

DUREE

2 nuits maximum.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le stage est organisé sur un week-end entre les championnats d'Occitanie de Cross et la coupe de France des Ligues U16.

L'encadrement présent sur le stage sera le même que pour la compétition.

Le stage U16 de Pâques

Le stage de Pâques est un stage perfectionnement technique. Il poursuit comme objectifs de :

- Créer une émulation de génération.
- Mettre à jour le suivi régional jeune en vue de la coupe de France U16.
- Participer au développement d'une culture de l'entraînement.
- Participer au développement des fondamentaux techniques sur les différentes familles de spécialités.

MODALITES DE SELECTION

- Les 2 premiers U16 sur chaque épreuve au bilan hivernal.
- Les 16 qualifiés sur la coupe de France de cross (8F + 8G).
- Les 8 premiers au bilan hivernal des épreuves combinées.
- Les 2 premiers au bilan estival de la saison N-1 sur les épreuves non présentes en salle (200m haies, lancers longs).
- Les U14 deuxième année à fort potentiel repérés par l'équipe technique.

En cas de doublon sur certaines épreuves, un repêchage au bilan sera effectué.

DUREE

4 nuitées maximum pendant les vacances de Pâques.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Organisation du stage sur 2 spécialités avec possibilité de choisir une 3ème spécialité en bonus :

- 3 séances sur la spécialité n°1
- 2 séances sur la spécialité n°2
- 1 séance sur la spécialité n°3 (si pas de spécialité n°3 → 1 séance de plus sur la spé n°1 ou la spé n°2)

Les U16 sélectionnés sur les épreuves combinées, et les U14 auront comme seule spécialité les épreuves combinées.

Des tests physiques de suivi sont réalisés sur le stage de Pâques.

Présence de deux kinésithérapeutes sur le stage.

Le stage U16 « ATHLE 2028 »

Le stage « Athlé 2028 » est un stage de préparation à la coupe de France des ligues U16. Il se tient sur les jours qui précèdent la compétition et a comme objectif :

- De rassembler l'équipe et créer une émulation de groupe par des activités en commun et des interventions en lien avec la compétition.
- De stabiliser ou d'affiner les réglages techniques en préparation de la coupe de France.

MODALITES DE SELECTION

- Le champion régional sur chaque épreuve présente à la coupe de France.
- La meilleure performance au bilan régional estival (en conditions de vent régulières) sur chaque épreuve présente à la coupe de France.
- Les athlètes ayant réalisés les minimas « Athlé 2028 » et qui ne rentreraient pas dans les deux premiers critères de sélection ([Lien vers les minimas](#)).

Le règlement stipule que chaque athlète peut participer à un maximum de deux épreuves (hors relais) dont une épreuve par famille.

Selon les critères ci-dessus, si un athlète est sélectionnable sur deux épreuves de la même famille ou plus de deux épreuves :

- Les décisions concernant la composition de l'équipe iront dans le sens de l'intérêt collectif.
- Un repêchage sera effectué au bilan pour compléter l'équipe.

DUREE

La durée dépend de la date de la Coupe de France des ligues U16.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Programme du stage :

- Des séances de réglages techniques sur les différentes épreuves.
- Des activités de groupe.
- Le déplacement vers le lieu de la compétition.
- La Coupe de France U16 et le déplacement retour le dernier jour.

Deux kinésithérapeutes de la LAO accompagneront les athlètes tout le long du stage et sur la compétition.

Le secteur « élite »

Le suivi régional « élite »

Les rassemblements du secteur « élite » concernent les athlètes à partir de la catégorie U18. La LAO met en place différents niveaux de suivis, qui tiennent compte des performances réalisées sur la saison N-1. Les listes de suivis sont **mises à jour** en fonction des résultats de la saison hivernale en cours **pour les rassemblements estivaux**.

LES MODALITES DU SUIVI

	CRITERES	OFFRE D'ENTRAINEMENT		PARTICIPATION FINANCIERE
NIVEAU 1	<ul style="list-style-type: none">Sportifs inscrits sur les listes ministérielles.	8 nuitées	2 stages de 5 jours	Gratuit
NIVEAU 2	<ul style="list-style-type: none">Qualifiés aux championnats de France U18, U20, U23, élite hiver et étéQualifiés aux championnats de France de lancers longsLes 25 premiers par catégories aux France de crossMinimes 2 de la saison N-1 ayant réalisé les minimas « Athlé 2028 »	8 nuitées	2 stages de 5 jours	25€ par jour

Une attention particulière sera portée sur les athlètes à fort potentiel qui ont connu une saison perturbée (blessures, ...).

LES TARIFS

La LAO s'engage pour les sportifs de niveau 2 à prendre en charge financièrement une partie du stage, et prend en charge la totalité des frais engagés pour les sportifs de niveau 1.

Le tarif imposé pour les athlètes de niveau 2 comprend l'hébergement, la restauration, les frais liés à la logistique (transport entre l'hébergement et le lieu de pratique) et la rémunération des encadrants et du staff médical.

CAS DES ATHLETES HORS LIGUE

Les athlètes hors ligues inscrits sur les structures d'entraînement LAO qui souhaitent participer aux actions de rassemblements de la ligue sont soumis aux mêmes critères sportifs que les athlètes Occitans, sous réserve de places disponibles.

Ils devront régler la totalité des frais de leur stage. Le coût du stage pour un athlète hors ligue est fixé en fonction du coût unitaire du stage.

Le stage « élite » d'hiver

Ce stage a lieu lors des vacances de Noël. Il s'agit d'un stage de préparation pour la saison hivernale qui entre dans le cadre du suivi mis en place par la ligue. Il a notamment pour objectif de permettre aux athlètes de continuer leur préparation dans des conditions propices (installations couvertes en hiver). Ils proposent également une offre d'entraînement en complément des stages nationaux qui ont lieux à la même période.

MODALITÉS DE SÉLECTION

- Les athlètes inscrits dans le suivi régional de niveau 1 & niveau 2.

Prise en compte des résultats été et hiver de la saison sportive N-1.

DURÉE

4 nuitées maximum.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

Des entraînements biquotidiens sont organisés par spécialités, sur la discipline pour laquelle l'athlète est sélectionné (et le cas échéant, les disciplines selon le choix de l'athlète sélectionné).

Deux kinésithérapeutes sont présents sur la durée du stage pour la récupération et les soins.

Le stage trail jeunes

Ce stage est introduit pour préparer le futur de l'activité trail sur la région Occitanie. Il s'agit d'un stage de développement des U21 les plus prometteurs de la discipline. Il vise à créer un suivi des meilleurs jeunes attirés par le trail et une dynamique collective en favorisant les rencontres, les échanges de pratiques et l'émulation entre les athlètes, les entraîneurs du GTO et les entraîneurs personnels.

MODALITES DE SELECTION

- La discipline ne disposant pas de référentiels fiables pour réaliser une sélection des meilleurs jeunes athlètes, la LAO va mettre en place une approche basée sur les résultats des pratiquants sur route, trail et cross pour établir une première sélection.
- Les critères de sélection seront établis par un groupe d'entraîneurs trail pilotés par la LAO.

DUREE

4 nuitées maximales.

Le stage « élite » de Pâques

Ce stage a lieu pendant les vacances de Pâques, il s'agit d'un stage de perfectionnement et de préparation à la saison estivale. Il poursuit les mêmes objectifs que les stages élites d'hiver pour la saison estivale, par une dynamique collective, en favorisant les rencontres, les échanges de pratiques et l'émulation entre les athlètes, les entraîneurs du GTO et les entraîneurs personnels.

MODALITES DE SELECTION

- Les athlètes de niveau 1 & 2.

Prise en compte des résultats de la saison sportive N-1 (niveau 1 & 2), avec une mise à jour de la liste selon les résultats hivernaux de la saison en cours.

DUREE

4 nuitées maximum sur la période des vacances de Pâques.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRES

Des entraînements biquotidiens sont organisés par spécialités, sur la discipline pour laquelle l'athlète est sélectionné (et le cas échéant, les disciplines selon le choix de l'athlète sélectionné).

Deux kinésithérapeutes sont présents sur la durée du stage pour la récupération et les soins.

LES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE

La LAO dispose de plusieurs structures d'entraînement et de perfectionnement réparties sur son territoire :

- Les Sections Sportives Scolaires (SSS)
- Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE) et leurs antennes
- Les Pôles Espoirs (PE)

Chaque antenne présente **des conditions d'accès, d'entraînement, et d'accompagnement différentes**, qui sont présentées dans ce document.

Il conviendra de **prendre contact avec chaque responsable de structure** pour de plus amples informations sur les conditions d'entraînements, d'hébergement, et pour les possibilités d'études sur la zone concernée.

Les sections sportives scolaires

L'objectif des Sections Sportives est double :

- Permettre à de jeunes athlètes "en devenir" de développer leurs aptitudes athlétiques et de progresser pour se qualifier aux Championnats de France en scolaire et en fédéral.
 - Offrir à ces élèves les meilleures conditions de réussite scolaire.
- C'est la notion de « double projet »

Trois sections sportives sont ouvertes en Occitanie, à Rodez, Blagnac et Font-Romeu.

Le lycée polyvalent Alexis Monteil (Rodez)

RESPONSABLE & CONTACT

Annie Ladet-Salacruch – 06 81 93 24 03 - annie.ladet@ac-toulouse.fr

PUBLIC CIBLE

Athlètes pré-bac de **niveau lycée** uniquement.

DISCIPLINES ET ENCADREMENT

Toutes disciplines de l'athlétisme, encadrées par Annie Ladet-Salacruch (professeure d'EPS et responsable de la section) et Jean-François Prigent (entraîneur diplômé du Stade Rodez Athlétisme).

LIEU(X) ET HORAIRES DE PRATIQUE

Les entraînements ont lieu sur le stade de Vabre, **le transport entre le lycée et le stade étant assuré en bus par l'établissement**. Un créneau de musculation est proposé le lundi sur les installations du lycée. L'établissement dispose également de deux gymnases.

Créneaux d'entraînement :

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 16h à 18h
- Mercredi de 13h30 à 16h
- Jeudi de 18h à 20h

La séance du jeudi est une séance du club d'athlétisme de Rodez sur laquelle les élèves de la section sportive sont accueillis.

RECRUTEMENT

Les critères de recrutement sont les résultats scolaires, le niveau sportif et l'attitude.

Un dossier de candidature est à remettre par mail à sectionsportivemonteil@gmail.com pour fin avril.

Vous pouvez trouver le dossier de candidature [sur cette page](#).

La notification d'admission en section sportive sera communiquée fin mai.

Attention : L'admission en section sportive ne signifie pas une admission systématique au lycée. Cette notification permet d'engager la procédure d'orientation auprès de l'établissement d'origine, et si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du lycée Monteil, permet de demander une dérogation. **L'affectation définitive est prononcée fin juin par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale.** Il convient donc de prévoir une solution de remplacement.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

- Des horaires aménagés pour faciliter la réalisation de son double projet scolaire/sportif.
- Un régime pension complète, du lundi au vendredi avec possibilité de retour le dimanche soir entre 20h et 22h (tarifs [sur cette page](#)).
- Un régime de demi-pension (voir page internat pour les tarifs).
- Des actions personnalisées d'aide à la scolarité (étude surveillée, aide aux devoirs, etc.).
- Un bilan trimestriel réalisé avec chaque élève de la section athlétisme.
- Une aide au retour à l'internat après les compétitions en partenariat avec le club d'athlétisme de Rodez.
- Différentes réunions d'information et de sensibilisation.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La date de la journée portes ouvertes du lycée est communiquée sur [le site internet du lycée](#).

Merci de contacter Annie LADET-SALACRUCH pour ton renseignement supplémentaire.

Le lycée polyvalent Saint Exupéry (Blagnac)

RESPONSABLE & CONTACT

Sandrine BERNES – sandrine.bernes@wanadoo.fr

PUBLIC CIBLE

Sportifs pré-bac de niveau lycée uniquement.

DISCIPLINES & ENCADREMENT

Toutes les disciplines de l'athlétisme hormis le saut à la perche.

L'encadrement est coordonné par Mme Sandrine BERNES (professeure d'EPS et responsable de la section) en lien avec les entraîneurs de spécialités de la section issus des clubs du secteur Toulousain.

LIEU(X) ET HORAIRES D'ENTRAINEMENT

Les entraînements ont lieu sur le stade d'athlétisme Stéphane Diagana, situé à 7 minutes à pied du lycée. Une séance de musculation (adaptée au niveau de classe et au profil de l'athlète) est proposée le mardi.

Les créneaux d'entraînement :

- Lundi de 16h à 18h
- Mardi de 12h30 à 14h30
- Mercredi de 13h30 à 15h30
- Jeudi de 17h à 19h

Les élèves sont libérés de cours le lundi et le jeudi 30 minutes avant le début des entraînements.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Le suivi médical :

- Un bilan médical complet en début d'année
- Un kinésithérapeute à 400m du lycée
- Un médecin du sport présent 3x par semaine au sein du lycée
- Des interventions et un suivi hebdomadaire d'un sophrologue
- Des interventions à thème sur la diététique et les pratiques dopantes

Un suivi scolaire avec l'objectif du double projet scolaire/sportif :

- Possibilité d'internat ou de demi-pension.
- Regroupement des sportifs de la section dans la même classe (par niveau de classe).
- Deux bilans annuels individuels réalisés par la responsable de la section, qui est en lien étroit avec les enseignants et professeurs principaux.

RECRUTEMENT

Il est obligatoire pour rentrer sur la section sportive d'être licencié UNSS et de participer aux compétitions scolaires, ainsi que d'être licencié en club et de participer aux compétitions fédérales.

Les étapes pour candidater sur la section sportive de Blagnac sont :

- Un dossier de candidature à remettre à Sandrine BERNES (date limite et dossier [sur cette page](#)).
- Des tests et un entretien en suivant courant mai.
- Publication de la liste des retenus courant juin.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Vous pouvez retrouver la date de la journée portes ouvertes du lycée [sur cette page](#).

Merci de contacter Sandrine BERNES pour tout renseignement supplémentaire.

Le lycée Pierre de Coubertin (Font-Romeu)

CONTACT

04 68 30 83 00 (Demander le secrétariat élèves)

PUBLIC CIBLE

Section ouverte aux élèves de la classe de 6^{ème} à la Terminale :

- A partir de la classe de 6^{ème} uniquement pour les élèves du secteur (aucune dérogation possible).
- A partir de la classe de 3^{ème} pour les élèves hors secteur géographique qui demandent l'internat.

DISCIPLINES & ENCADREMENT

Les principales spécialités de la section sportive athlétisme de Font-Romeu sont : le trail, la course en montagne, le cross-country, le fond, le demi-fond et le sprint.

La section sportive scolaire athlétisme s'insère dans un environnement spécifique situé à 1850m d'altitude ce qui impose à la fois des contraintes particulières en matière d'entraînement (gestion de la récupération, aléas climatiques...) mais présente des potentialités très intéressantes en matière de gestion de la performance des athlètes.

En raison des conditions climatiques spécifiques, l'athlète sera amené à pratiquer des activités sportives complémentaires à l'athlétisme comme la natation, le ski de fond, le VTT, etc.

LIEU(X) ET HORAIRES D'ENTRAINEMENT

Niveaux de classe	Entraînements
6 ^{ème} et 5 ^{ème}	Lundi : 17h15-18h30 : athlétisme et/ou PPG Mardi et jeudi : 10h-12h : athlétisme Mercredi : 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale
4 ^{ème} et 3 ^{ème}	Lundi : 17h15-18h30 : athlétisme, PPG, musculation Mardi et jeudi : 10h-12h : athlétisme Mercredi : 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale
2 ^{nde} à Terminale	Lundi et vendredi 17h15-18h30 : athlétisme, PPG, musculation Mardi et jeudi 10h-12h : athlétisme Mercredi 13h30-15h30 : trail ou ski de fond en période hivernale
6 ^{ème} à Terminale	Samedi : entraînement avec le club

RECRUTEMENT

La sélection se fera au regard des résultats scolaires du candidat, de ses résultats sportifs, de sa motivation et des tests sportifs. Pour obtenir un dossier de candidature (à retourner complet **fin mars**), **veuillez contacter le secrétariat élèves de l'établissement : 04 68 30 83 00**

Pas de recrutement possible pour des élèves entrant en classe de Terminale.

Les élèves inscrits en section sportive athlétisme s'engagent à adhérer à l'Association Sportive de l'établissement et à participer aux compétitions organisées par l'UNSS.

L'élève est obligatoirement licencié à la FFA. L'athlète n'a aucune obligation de changer de club FFA : il continue à appartenir, s'il le souhaite à son club d'origine.

INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le montant annuel de la participation des familles sera le suivant :

- Pour les élèves en 6ème et 5ème : entre 450 et 550€
- Pour les élèves de la 4ème à la Terminale : entre 350 et 450€

Ce financement permet la réalisation de l'équipement vestimentaire de la section, de déplacements pour les entraînement/compétitions et d'activités sportives complémentaires (ski de fond, VTT...).

Les élèves de la section bénéficient d'une organisation pédagogique qui leur permet de suivre un entraînement sportif conséquent ainsi que l'horaire réglementaire de cours hebdomadaire grâce à un emploi du temps aménagé (entraînement sportif pendant le temps scolaire).

Une attention particulière sera accordée aux résultats scolaires de l'athlète tout au long de l'année.

Les Centres Régionaux d'Entraînement (CRE)

Les Centres Régionaux d'Entraînement sont des structures d'entraînement réservées aux athlètes en situation post-bac qui souhaitent **mener à bien leur double projet**, universitaire (ou professionnel) et sportif. Ils ont comme objectif sportif principal d'accompagner vers la performance aux championnats de France dans un but **d'accession au haut niveau**.

Ils permettent notamment aux étudiants de trouver des conditions d'entraînements facilitées sur le lieu de vie/d'étude, avec un encadrement spécialisé, sans devoir changer de club.

Le Centre Régional d'Entraînement de Toulouse

RESPONSABLE & CONTACT

Jean MONNIER – 06 20 01 92 36 – jean.monnier@athle-occitanie.fr

PUBLIC CIBLE

Les athlètes en situation post-bac.

Un niveau sportif minimal est demandé pour rejoindre le CRE de Toulouse. Dans ce cadre, deux critères d'accès sont identifiés :

- **Un critère d'accès fort** : être qualifié pour un championnat de France sur la saison en cours (dans la discipline demandée).
- **Un critère d'accès pour une liste complémentaire d'athlètes sous réserve de validation de la commission d'admission** : être finaliste des championnats d'Occitanie sur la saison en cours (dans la discipline demandée).

Une commission d'admission sera mise en place pour étudier toutes les demandes d'inscription au CRE de Toulouse.

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du critère d'accès fort seront également étudiées et un avis sera prononcé **en fonction du niveau sportif sur la saison en cours, du projet sportif du postulant et de la capacité d'accueil de la structure**.

Dans un souci d'organisation pour les étudiants qui postulent sur parcoursup, une appréciation sur la candidature pourra être communiquée sur demande, avant la tenue de la commission d'admission et en amont de la fin de la phase principale d'admission.

TARIF ANNUEL

L'inscription au CRE de Toulouse coûte 550 € par athlète.

Les frais d'inscription **sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue**.

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO et devront s'acquitter du coût annuel de fonctionnement.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre un des CRE de Toulouse doivent :

- Prendre contact avec l'entraîneur de la spécialité sur laquelle ils souhaitent postuler (voir page suivante)
- Candidater via le formulaire d'inscription (Lien : <https://athle-occitanie.fr/wp/2022-cre/>)

INFORMATIONS SPORTIVES

	Sprint - Haies	1/2 fond	Sauts (sauf perche)	Epreuves combinées
Entraîneur de spécialité	Léandre STANIS leandre.stanis97@gmail.com 06 61 34 31 66	Ali BELKACEM alibelkacem@hotmail.fr 06 98 41 53 46	Jean MONNIER <i>Triple saut / longueur</i> jean.monnier@athle-occitanie.fr 06 20 01 92 36 Dominique HERNANDEZ <i>Hauteur / longueur</i> domi.hernandez1@gmail.com 06 51 00 32 32	Rémi MAGRO remi.magro@gmail.com 06 38 39 86 70 Vincent AUBIN aubin.vince@free.fr 06 86 60 05 55
Entraînements*	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Mercredi 18h / 20h Jeudi 18h / 20h Vendredi 18h / 20h Samedi 10h / 12h	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Vendredi 18h / 20h Samedi 10h / 12h	Lundi 18h / 20h Mardi 18h / 20h Mercredi 12h / 14h Jeudi 18h / 20h Vendredi 12h / 14h Samedi 10h / 12h <i>*Possibilité de biquotidien selon profil</i>	Lundi 17h / 20h Mardi 17h / 20h Mercredi 17h / 20h Jeudi 17h / 20h Vendredi 17h / 20h <i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i>
Lieu(x)**	Piste d'athlé Serge Levy (Sesquières) Stade Georges Beyney (L'Union)	Piste Serge Levy (Sesquières) Base de sport et de loisirs de Pech David	CREPS de Toulouse	Stade de Quéfet (Tournefeuille)
Musculation	Oui	Non	Oui	Oui
Suivi médical	Non			

*Les jours et horaires d'entraînements sont donnés à titre indicatif. Ils seront adaptés au profil de l'athlète, et peuvent varier selon la période/l'entraîneur/la disponibilité des installations. Merci de vous rapprocher de l'entraîneur de votre discipline pour valider les horaires d'entraînement.

**Au même titre que les horaires, les lieux d'entraînement peuvent varier et sont à vérifier avec chaque entraîneur de spécialité.

Le Centre Régional d'Entraînement de Montpellier

RESPONSABLE & CONTACT

Jocelyn PIAT – jocelyn.piat@athle-occitanie.fr

PUBLIC CIBLE

Les athlètes en situation post-bac.

Un niveau sportif minimal est demandé pour rejoindre le CRE de Montpellier. Dans ce cadre, deux critères d'accès sont identifiés :

- **Un critère d'accès fort** : être qualifié pour un championnat de France sur la saison en cours (dans la discipline demandée).
- **Un critère d'accès pour une liste complémentaire d'athlètes sous réserve de validation de la commission d'admission** : être finaliste des championnats d'Occitanie sur la saison en cours (dans la discipline demandée).

Une commission d'admission sera mise en place pour étudier toutes les demandes d'inscription au CRE de Montpellier.

Les demandes qui ne rentrent pas dans le cadre du critère d'accès fort seront également étudiées et un avis sera prononcé **en fonction du niveau sportif sur la saison en cours, du projet sportif du postulant et de la capacité d'accueil de la structure.**

Dans un souci d'organisation pour les étudiants qui postulent sur parcourup, une appréciation sur la candidature pourra être communiquée sur demande, avant la tenue de la commission d'admission et en amont de la fin de la phase principale d'admission.

SERVICES COMPLEMENTAIRES

Les athlètes du CRE de Montpellier disposent :

- D'un accès à une piste couverte le lundi d'Octobre à Mars
- D'un accès aux bains froids du CREPS de Montpellier sur réservation.

TARIF ANNUEL

L'inscription au CRE de Montpellier coûte 500 € par athlète.

Les frais d'inscription **sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue.**

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO et devront s'acquitter du coût annuel de fonctionnement.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le CRE de Montpellier doivent :

- Prendre contact avec l'entraîneur de la spécialité sur laquelle ils souhaitent postuler (voir page suivante).
- Candidater via le formulaire d'inscription (à venir sur le site <https://athle-occitanie.fr/>)

INFORMATIONS SPORTIVES

	Sprint – Haies	1/2 fond - marche	Sauts (sauf perche)
Entraîneur de spécialité	<p>Stéphane GAUTIER 06 21 47 41 51</p> <p>Alexandre BONACORSI 06 12 89 02 53</p>	<p>Gilles GARCIA <i>1/2 fond & marche</i></p> <p>Sophiane AL-KHALIKI <i>1/2 fond</i> alkhalikisophiane@gmail.com</p> <p>Jérôme DURAND <i>Marche</i></p>	<p>Jocelyn PIAT <i>Longueur / Triple saut / Hauteur</i> jocelyn.piat@athle-occitanie.fr</p> <p>Jean-Louis JACOB <i>Triple Saut</i> j-louis.jacob@orange.fr</p>
Entraînements*	<p>Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h</p> <p><i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i></p>	<p>Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h</p> <p><i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i></p>	<p>Lundi 16h / 20h Mardi 16h / 20h Mercredi 16h / 20h Jeudi 16h / 20h Vendredi 16h / 20h</p> <p><i>*Amplitude horaire donnée à titre indicatif</i></p>
Lieu(x)**	<p>Stade Philippiès (Montpellier)</p>	<p>Stade Philippiès (Montpellier)</p>	<p>Stade Philippiès (Montpellier)</p>
Musculation	Oui		
Suivi médical	Non		

***Les jours et horaires d'entraînements sont donnés à titre indicatif.** Ils seront adaptés au profil de l'athlète, et peuvent varier selon la période/l'entraîneur/la disponibilité des installations. Merci de vous rapprocher de l'entraîneur de votre discipline pour valider les horaires d'entraînement.

****Au même titre que les horaires, les lieux d'entraînement peuvent varier** et sont à confirmer avec chaque entraîneur de spécialité.

L'antenne CRE de Perpignan

La structure d'entraînement de Perpignan est une antenne du CRE de Montpellier, associée aux clubs locaux. Cette structure est **orientée vers la formation et le développement de l'athlète**, avec comme objectif d'amener à la qualification et à la performance en championnat de France. Les critères d'accès de cette structure ne sont pas fixés par la LAO mais par les structures ressources. Cette antenne peut accueillir des athlètes en situation pré bac et post bac.

L'antenne CRE de Perpignan fonctionne conjointement avec 3 clubs du secteur : UPA66, Athlé Bompas et Riberal AC. Il s'oriente sur la formation des athlètes dans un registre large de disciplines.

RESPONSABLE & CONTACT

Patrick SARRAT – 06 79 81 39 68 – patrickssarrat@orange.fr

PUBLIC CIBLE

Les athlètes des catégories U16 et plus, prêts à s'engager dans une pratique régulière de l'athlétisme dans un but de performance.

INFORMATIONS SPORTIVES

Les disciplines présentes sur la structure d'entraînement de Perpignan sont les suivantes :

- Sprint : Patrick SARRAT et Patrick FAUGER
- Haies : Didier PEY, Alain NIETO et Patrick FAUGER
- ½ fond : Jean-François MOUILLERON
- Marche : Patrick SARRAT
- Hauteur : Didier PEY, Alain NIETO et Patrick FAUGER
- Longueur/Triple saut : Patrick SARRAT
- Perche : Bruno FERRARI

Les entraînements ont lieu le mercredi de 18h à 20h :

- Dans la salle de Bompas (de novembre à fin mars).
- Au Parc des sports de Perpignan (d'avril à fin octobre).

L'inscription à la structure d'entraînement de Perpignan comprend **l'accès aux entraînements des clubs** UPA66, Riberal AC et Athlé Bompas sur les autres jours de la semaine. Les créneaux d'entraînement sont à demander aux encadrants de spécialité.

RECRUTEMENT

Pour candidater, merci de contacter directement Patrick SARRAT (responsable de la structure).

Les Pôles Espoirs (PE)

Les Pôles Espoirs accueillent les athlètes de haut niveau qui sont **répertoriés sur les listes ministérielles**. Ils ont pour objectif **d’accompagner les athlètes de haut niveau** vers la réussite de leur double projet, sportif et professionnel.

Ils portent une attention particulière à la qualité des aménagements socio-professionnels, des installations sportives, de l’accompagnement médical et paramédical et de l’unité de lieux.

Deux Pôles Espoirs sont répertoriés en Occitanie, à Montpellier côté est et à Toulouse côté ouest.

Le Pôle Espoirs de Montpellier

RESPONSABLE & CONTACT

Responsable

Jocelyn PIAT – jocelyn.piat@athle-occitanie.fr

PUBLIC CIBLE

Athlètes inscrits sur les listes de suivi du ministère des sports (Espoir, Sénior, Relève, Collectifs Nationaux).

INFORMATIONS SPORTIVES

Le Pôle Espoirs de Montpellier propose comme disciplines :

- Sprint/haies : Stéphane GAUTIER
- ½ Fond et marche : Gilles GARCIA et Sophiane AL KHALIKI
- Hauteur, longueur et triple saut : Jocelyn PIAT et Jean-Louis JACOB

Le nombre d’entraînements hebdomadaires et le lieu de pratique dépend de chaque discipline et de chaque profil d’athlète. Les entraînements biquotidiens sont possibles dans toutes les spécialités. Les entraînements peuvent avoir lieu :

- Sur le stade Phillippidès (Montpellier).
- Dans la salle de musculation du CREPS de Montpellier.
- Dans la salle d’athlétisme de Veyrassi (Montpellier).

SERVICES COMPLEMENTAIRES D’AIDE A LA PERFORMANCE

- Accès aux bains froids du CREPS de Montpellier sur réservation.
- Accès à une salle d’athlétisme couverte le lundi d’octobre à mars.
- Accès à la salle de musculation du CREPS de Montpellier.

- Suivi médical règlementaire (SMR) sur le CREPS.
- Convention avec l'hôpital Lapeyronie pour le suivi médical.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le Pôle Espoirs de Montpellier doivent :

- Prendre contact avec Jocelyn PIAT avant toute autre démarche.
- Se préinscrire ensuite sur le Pôle Espoirs via le PSQS [sur cette page](#).
 - Sélectionner « PÔLE ESPOIRS ATHLÉTISME - MIXTE » en choix n°1

Le Pôle Espoirs de Toulouse

RESPONSABLE & CONTACT

Responsable

Jean MONNIER – 06 20 01 92 36 – jean.monnier@athle-occitanie.fr

PUBLIC CIBLE

Athlètes inscrits sur les listes de suivi du ministère des sports (Espoir, Sénior, Relève, Collectifs Nationaux).

INFORMATIONS SPORTIVES

Le Pôle Espoirs de Toulouse couvre les disciplines suivantes :

- Sébastien GAMEL – 06 63 04 77 02 – ½ fond
- Dominique HERNANDEZ – 06 51 00 32 32 - Hauteur et longueur
 - Raihau MAIAU (entraîneur adjoint longueur)
 - Moukou SAINDOU (Préparateur physique adjoint – groupe longueur)
- Jean MONNIER – Triple saut et longueur
- Rémi MAGRO – 06 38 39 86 70 - Epreuves combinées

Le nombre d'entraînements hebdomadaires et le lieu de pratique dépend de chaque discipline et de chaque profil d'athlète. Les entraînements biquotidiens sont possibles dans toutes les spécialités. Les entraînements peuvent avoir lieu :

- Sur la piste d'athlétisme et les salles de musculation du CREPS de Toulouse (avenue Edouard Belin, 31400 Toulouse).
- Sur la piste et la salle d'athlétisme du complexe sportif Daniel Faucher.
- Sur la piste et dans la salle de musculation du stade municipal de Quéfet (Boulevard Alain Savary, 31170 Tournefeuille – stade à côté du lycée Françoise).

Le suivi médical et paramédical est assuré par le CREPS de Toulouse.

SERVICES COMPLEMENTAIRES D'AIDE A LA PERFORMANCE

Les services complémentaires d'aide à la performance sont accessibles à tous les athlètes répertoriés sur le Pôle Espoirs de Toulouse.

- Accès à des infrastructures couvertes toute l'année.
- Présence d'un service médical sur le CREPS de Toulouse pour le suivi quotidien (médecins du sport, kinés, ostéopathes, nutritionniste, psychologue, préparateur mental).
- Suivi médical règlementaire (SMR) réalisable sur le CREPS de Toulouse (hors bilan dentaire).
- Possibilité de suivi socio-professionnel.

- Matériel d'aide à la performance (1080 sprint, plateformes de forces, cellules photoélectriques, accéléromètres, etc.).
- Une cellule de performance interne au CREPS de Toulouse.
- Services complémentaires inclus (podologie, préparation mentale, consultation préparation physique, etc.).

TARIFS ANNUELS

Les tarifs, fixés par le CREPS de Toulouse, varient selon le niveau de liste ministérielle et la présence ou non de l'athlète sur le site du CREPS pour s'entraîner. Ils comprennent l'accès aux installations du CREPS mais également les services d'aide à la performance.

Dans le cas où l'athlète est répertorié sur le Pôle Espoirs mais ne s'entraîne pas sur les installations du CREPS de Toulouse, il aura accès uniquement aux services complémentaires d'aide à la performance mentionnés ci-dessus.

Lien tarifs : <https://www.creps-toulouse.sports.gouv.fr/tarifs-haute-performance/>

Les frais d'inscription **sont entièrement pris en charge par la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie pour les athlètes licenciés dans un club de la ligue.**

Les athlètes licenciés hors de l'Occitanie ne sont pas pris en charge financièrement par la LAO et devront régler les frais d'inscriptions.

RECRUTEMENT

Les athlètes qui souhaitent rejoindre le Pôle Espoirs de Toulouse doivent :

- Prendre contact avec Jean MONNIER avant toute autre démarche.
- Se préinscrire ensuite sur le Pôle Espoirs via le PSQS [sur cette page](#).
 - Sélectionner « PÔLE ESPOIRS ATHLÉTISME - MIXTE » en choix numéro 1.

RECAPITULATIF DES STRUCTURES D'ENTRAÎNEMENT EN OCCITANIE

FORMATION & DEVELOPPEMENT DE L'ATHLETE

ACCESSION AU HAUT NIVEAU

HAUT NIVEAU

	Section Sportive Blagnac	Section sportive Rodez	Section sportive Font-Romeu	Antenne CRE Perpignan	CRE Toulouse	CRE Montpellier	Pôle Espoirs Toulouse	Pôle Espoirs Montpellier
Niveau d'étude	Pré bac (Lycée)	Pré bac (Lycée)	Pré bac (Collège et lycée)	Pré bac Post bac	Post bac	Post bac	Pré bac Post bac	Pré bac Post bac
Sportifs non listés	X	X	X	X	X	X		
Sportifs listés	X	X	X				X	X
Musculation	X	X	X	X	X	X	X	X
Installations couvertes	Gymnase	Gymnase		Halle d'athlétisme	Couloirs de sprint + sautoirs	Halle d'athlétisme	Couloirs de sprint + sautoirs	Halle d'athlétisme
Suivi médical	X						X	X
Hébergement	Internat	Internat	Internat (A partir de la 3 ^{ème})				Résidence partenaire CROUS (Sur candidature)	
Tarifs	Internat 1366.18 € / an	Internat 1477.80 € / an	6 ^{ème} et 5 ^{ème} : 450 à 550€ Au-delà : 350 à 450€	Gratuit	550 € / an Prise en charge pour athlètes LAO	500 € / an Prise en charge pour athlètes LAO	Lien tarifs Prise en charge pour athlètes LAO	500 € / an Prise en charge pour athlètes LAO



Ligue d'Athlétisme d'Occitanie

7 RUE ANDRE CITROËN – 31130 BALMA

Tél : 05.34.25.80.30

Mail : secretariat@athle-occitanie.fr

Site internet : <https://athle-occitanie.fr/wp/>

Siret : 305 274 441 00024 – Code APE : 9312 Z